

0260012X
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE DANIEL FAUCHER
12 PLACE DU CHAMP DE MARS
26270 LORIOLE SUR DROME
Tel : 0475611360

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition des logements de fonction et CNAS aux personnels placés sous la responsabilité d
Conseil Départemental - année scolaire 23/24

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/11/2023

Réuni le : 28/11/2023

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- et la répartition des logements de fonction adoptée le 16/06/2008 par l'assemblée départementale

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis sur la répartition des logements de fonction pour les personnels territoriaux

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements CONSEIL DEPARTEMENTAL 23/24

Le chef d'établissement présente pour avis la répartition des logements de fonction pour les personnels territoriaux:
- 1 logement n° 3 : agent territorial de l'établissement

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0